

Convocation du 3 mai 2011

SÉANCE DU 12 MAI 2011

Le douze mai deux mil onze, à vingt heures et trente minutes, les membres du Conseil Municipal de la commune de BIVILLE, légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Jean ARLIX, Maire.

PRÉSENTS : Jean ARLIX, Bernard BLANCO, Philippe MERCIER, Monique DORANGE, Denis BIENVENU, Marie-Christine GUITTET, Frédéric DEVAUX, Serge DEGOUEY, Cécile LECESNE, Mathias LEGUERRIER Stéphane MASSON, Bernard PAYSANT, Nadine VIGOR et Gérard SANSON.

ABSENT : Valérie BIGOT, (excusée)

Secrétaire de séance : Cécile LECESNE

Délibération n° 2011 – 051 – Présentation du projet d'aménagement du bourg de Biville

Un technicien de la Communauté de Communes de la Hague présente le projet d'aménagement du bourg de Biville. Le conseil municipal demande que l'aménagement de la place de la mairie soit revu. Plusieurs propositions d'aménagement seront faites. Le conseil municipal devra faire un choix sur le coloris des bordures et de pavage en granit. Des visites seront faites sur des aménagements de même type.

Délibération n° 2011 – 052 – Eclairage public Ferme du Croisé : choix de l'entreprise

Le Maire rappelle que par délibération du 22 mars 2011 le conseil municipal avait donné son accord sur la pose de 4 mâts d'éclairage public au lieu-dit Ferme du Croisé, autorisé l'ouverture d'un programme n° 100 de 10 000 € et autorisé le maire à procéder à la dévolution des travaux selon les procédures définies et autorisées au Code des Marchés Publics. Une procédure adaptée a été mise en place le 23 mars 2011 avec réponse pour le 23 avril 2011. 7 dossiers ont été demandés, 5 entreprises ont répondu :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide de retenir le devis le moins disant émanant d'INEO GDF SUEZ – ZI de Sauxmarais 675 rue Jean Bouin BP 109 50110 TOURLAVILLE pour un montant de 5 185.86 €

Délibération n° 2011 – 053 – Acquisition d'une cuve à fuel

Le Maire informe qu'un nouveau gazole non routier est mis en place (un pour l'été et un pour l'hiver) et qu'il convient de remplacer la cuve à fuel qui n'est pas conforme (pas de double paroi) et propose l'acquisition d'une cuve à fuel de 1 000 litres double paroi avec pompe et présente deux devis.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité demande au maire de refaire une consultation pour une cuve de 1000 litres en PEHD à double paroi, résistant au gazole Non Routier avec une pompe sans enrouleur et de demander une subvention auprès de GROUPAMA, assureur de la commune.

Délibération n° 2011 – 054 – Fête des mères 2011

Comme chaque année, le conseil municipal décide d'offrir un vin d'honneur à l'occasion de la fête des mères le dimanche 29 mai 2011 à 10 H 45 et de régler les frais inhérents à cette manifestation. Une rose sera offerte à chaque mère de famille présente.

Pose de châssis mairie

Nous ne verrons pas ce sujet lors de cette réunion.

Délibération n° 2011 – 055 – Acquisition de deux bornes amovibles jardin public

Le Maire propose d'acheter deux bornes amovibles à poser à l'entrée du jardin public pour la première et la seconde entre le jardin public et les gîtes les Gravelots afin de remplacer les pierres qui endommagent le bitume à chaque fois qu'elles sont déplacées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, donne son accord pour cet achat.

Délibération n° 2011 – 056 – Décision modificative budget 2011

Le Maire rappelle que le budget 2011 a été voté le 19 avril 2011 et que madame CAU, receveur municipal, avait demandé que la revente du tracteur Renault figure au budget 2011. Hélios qui est le logiciel du comptable, ne peut prendre en compte ces lignes. Madame CAU, demande au conseil municipal de prendre une décision modificative afin de remédier au problème.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide de voter les suppressions de crédits comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Article 675 Valeurs comptables des immobilisations cédées - 23 326.99 €

Recettes

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Article 776 Différences sur réalisations (négatives) reprises - 16 726.99 €

Chapitre 77 – Produits exceptionnels

Article 775 Produits des cessions d'immobilisation - 6 600.00 €

INVESTISSEMENT

Dépenses

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Compte 192 Plus ou moins values sur cessions d'immobilisations - 16 726.99 €

Recettes

Chapitre 024 - Produit des cessions

Compte 024 Produits des cessions 6 600.00 €

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Compte 2188 Autres immobilisations corporelles - 23 326.99 €

Délibération n° 2011 – 057 Vente d'un bien figurant en investissement – virement de crédit

Afin de régulariser la reprise du tracteur RENAULT pour une somme de 6 600.00 € TTC lors de l'acquisition du tracteur et de la lame de déneigement chez Flambard Agricole, le conseil municipal, à l'unanimité décide de voter le virement de crédits suivants :

DEPENSES	D'INVESTISSEMENT	RECETTES	D'INVESTISSEMENT
Compte	Montant	Compte	Montant
2188 autre matériel	6 600.00 €	024 produits des cessions d'immobilisation	6 600.00 €